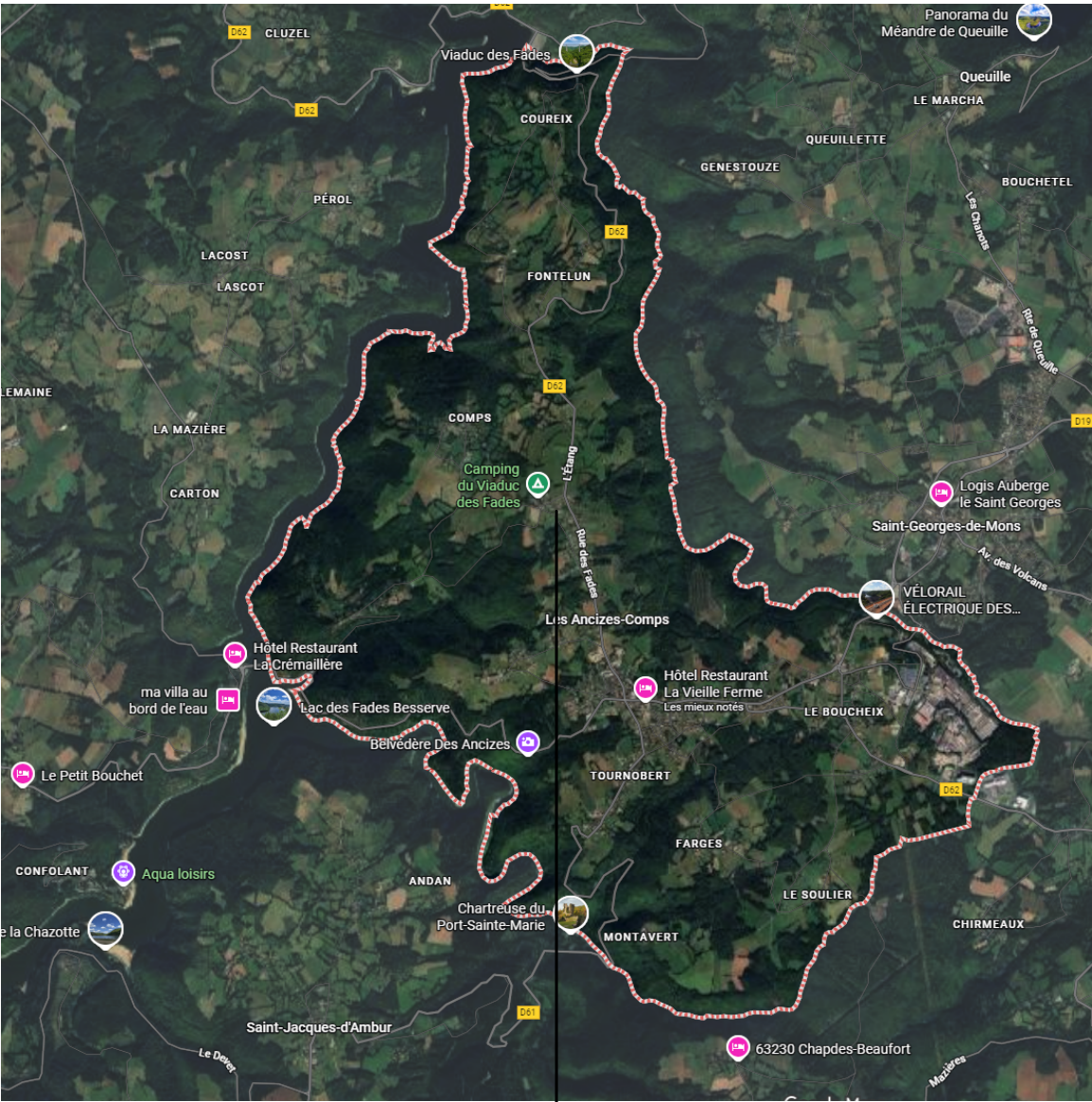




Département :
PUY DE DOME

Commune :
LES ANCIZES COMPS

Section : AH
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 02/02/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

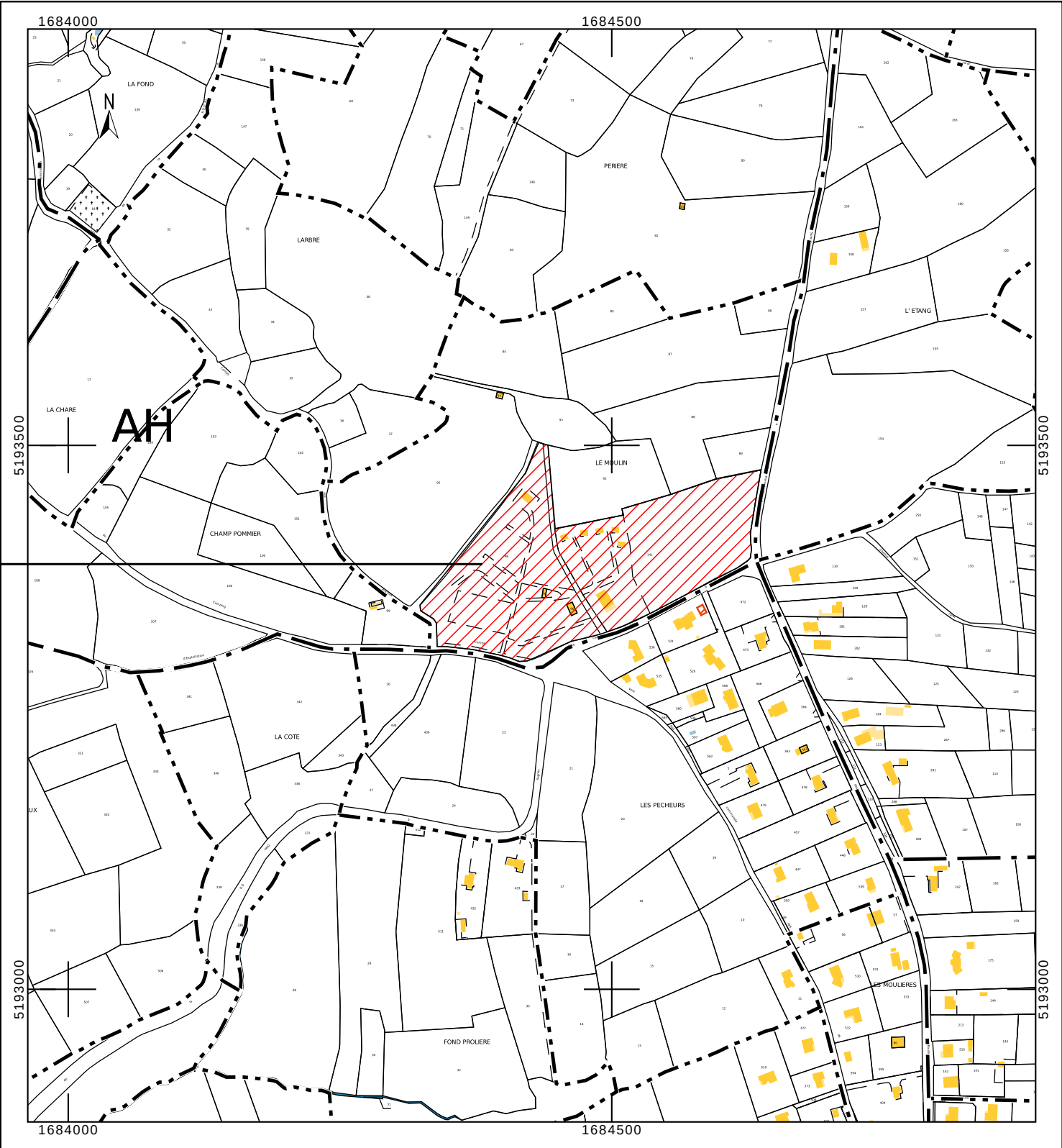
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Centre des finances publiques de Clermont-Ferrand
Service départemental des impôts fonciers du Puy-de-Dôme Boulevard Berthelot 63033
63033 CLERMONT FERRAND CEDEX
tél. 04 73 43 20 00 -fax ptgc.puy-de-dome@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Maitrise d'Ouvrage :

1 avenue du plan d'eau
63770 Les Ancizes-Comps

Adresse du terrain :
Camping du viaduc des Fades
Le moulin
Les ANCIZES-COMPS 63770

Références cadastrales de(s) parcelle(s) concernée(s) :
Zone UL du PLU
Section : AH
N° de la parcelle : 96 - 97 - 98 - 141

Surface du terrain de(s) parcelle(s) concernée(s) :
31593 m²

Projet

Camping du Viaduc des Fades

Aménagement

Site

Le moulin
Les ANCIZES-COMPS 63770

Maitre d'ouvrage

Mairie des Ancizes-Comps
1 avenue du plan d'eau
63770 Les Ancizes-Comps

Phase

PA

N° Affaire

2025-

Plan n°

PA 1

Nom du plan

PLAN DE SITUATION

Édité le

14/04/2026

Echelle

1:1

5 Rue des volcans
63140 CHÂTEL-GUYON
04 73 67 08 95
contact@morpho.archi

François Poutier Architecte d.p.l.g.
Benoît Meunier Architecte h.m.o.n.p.

Inscrits à l'Ordre des architectes

L'architecte reste propriétaire de ses oeuvres conformément aux articles L111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
Il est interdit de se servir des plans de l'architecte en phase permis de construire ou antérieur comme plan de construction.
Avant exécution, les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de ce plan, d'informer l'Architecte de toutes modifications s'y rapportant.